

**Inauguration du clos et du couvert du B3 - Discours du préfet
Mardi 18 mai 2021**

(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le président du Conseil Régional,
Monsieur le président du Conseil Départemental,
Monsieur le maire,
Monsieur le président de la Communauté de Communes,
Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens en premier lieu à saluer ici et maintenant, l'action de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry, qui, en partenariat avec l'Etat, le département et la région, a porté le projet de réhabilitation du clos et du couvert des quatre premières nefs du B3, un bâtiment industriel dont l'architecture remarquable a justifié l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de France en 1999.

Après la réhabilitation de la façade, l'aménagement de l'esplanade, l'ouverture du cinéma et du Centre des congrès en 2005 puis du bowling en 2015, cette nouvelle réhabilitation du B3 s'inscrit pleinement dans la transition et le regain d'attractivité que connaît la ville depuis plusieurs années.

Le chantier du B3 s'inscrit dans le programme « Action Cœur de Ville », lancé en 2018 par le gouvernement pour accompagner les villes de taille moyenne dans leurs projets de revitalisation de leur centre-ville et le renforcement de leur attractivité. Ce plan répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et

conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire, notamment à travers la mise en valeur du patrimoine urbain.

Avec ce programme, l'Etat mobilise cinq milliards d'euros sur cinq ans, afin de co-financer en priorité les projets labellisés « Action Cœur de Ville » portés par les communes et les intercommunalités.

Or quoi de plus emblématique pour le programme Action Cœur de ville que la réhabilitation de cette ancienne usine ? Ce bâtiment, qui a abrité pendant plus de 80 ans la production de tracteurs, puis d'engins de travaux publics, jusqu'à sa fermeture en 1995, incarne on ne peut mieux l'héritage industriel de la commune de Vierzon. Avec plus de 1500 salariés au plus fort de son activité, il n'est pas difficile de se représenter ce site comme le cœur battant de la ville, incarnant une certaine histoire de France, celle de l'industrie métallurgique. Il demeure de ce point de vue un haut lieu de la mémoire ouvrière du département...

Cette période ne s'est pas complètement refermée, loin s'en faut, puisque la ville, labellisée « Territoires d'Industrie » et plus récemment « Sites industriels clés en main », compte encore de nombreuses entreprises industrielles. Mais les évolutions économiques structurelles majeure qu'à connu la France ont modifié le visage de Vierzon, où les implantations industrielles se concentrent désormais davantage sur le parc technologique de Sologne au nord de la ville.

Ainsi, les 7 hectares sur lesquels s'étend le B3 sont venus en 1995 rejoindre les 150 000 hectares de friches industrielles que l'on recense aujourd'hui en France. Afin de lutter contre l'artificialisation des terres, phénomène qui concerne une surface équivalente à un département tous les 10 ans, la

revalorisation de ces espaces représente un double enjeu pour l'Etat et les collectivités :

d'une part lutter contre l'extension urbaine, d'autre part créer de nouveaux usages pour des espaces laissés à l'abandon après le départ des dernières activités de production. Considérant la beauté de ce lieu et sa localisation avantageuse, à proximité immédiate de la gare et au cœur de la ville, la réhabilitation du B3 s'imposait donc naturellement, une fois le projet et le plan de financement trouvés.

Il ne s'agit donc pas ici – du moins pas encore – « du passé de faire table rase », mais au contraire de s'appuyer sur l'histoire de la ville pour renforcer son dynamisme et créer un nouveau modèle d'attractivité à l'échelle régionale et nationale. Cette cathédrale de fer est sûrement l'un des plus beaux sites industriels de France. Son potentiel de valorisation est immense, et l'ambition de la commune et de l'intercommunalité d'en faire un embryon de Silicon Valley dans le Cher n'apparaît pas démesurée au vu des projets aujourd'hui entrepris.

Le campus numérique, qui devrait aboutir d'ici 2023, peut en effet créer un fort effet d'entraînement sur le quartier de la gare et, au-delà, sur l'activité économique de la ville dans son ensemble. Cela justifie en tout cas pleinement que l'Etat ait répondu présent en cofinçant à hauteur de plus d'1,5 millions d'euros cette nouvelle phase de travaux, notamment *via* la direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire et les financements du Fonds pour le recyclage des friches dans le cadre du Plan de relance.

En s'apprêtant à accueillir au sein du B3 les étudiants en développement numérique de l'école ALGOSUP, les étudiants du CNAM, les étudiants à distance du Campus connecté ainsi que l'offre de formation technique du CETIM, en proposant bientôt au sein de ce bâtiment un incubateur dédié à l'accompagnement de projets entrepreneuriaux innovants dans le domaine du numérique, la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry s'inscrit de plain-pied dans l'économie du XXIème siècle.

La réhabilitation progressive du B3 nous montre que les transitions économiques parfois difficiles que connaissent un certain nombre de territoires, ne sont pas une fatalité. L'implantation durable à Vierzon de l'usine de production de LEDGER, leader mondial de la sécurité en matière de crypto-monnaies, s'inscrit également dans cette transition : autrefois place forte de l'industrie lourde, la ville présente de plus en plus d'atout pour s'affirmer comme un futur pôle technologique d'importance.

Grâce à l'action coordonnée des collectivités locales et l'accompagnement financier de l'Etat, un écosystème numérique liant enseignement secondaire, enseignement supérieur et entreprises en croissance du secteur numérique est aujourd'hui en phase d'émergence sur le territoire. Au-delà des seules entreprises spécialisées dans le numérique, la transition numérique de l'ensemble du tissu économique français et des PME en particulier est aujourd'hui un enjeu majeur de compétitivité pour l'économie française. Il ne fait aucun doute que les compétences apportées par les étudiants formés au sein du futur pôle numérique du B3 trouveront leur pleine application auprès du tissu industriel vierzonnais et régional.

Je tiens pour conclure à féliciter l'ensemble des acteurs qui ont permis à ce chantier de réhabilitation d'être mené à son terme : élus locaux, agents de l'État, cabinet d'architecte, artisans et ouvriers. Il nous tarde tous désormais de voir démarrer la seconde phase des travaux et d'assister à l'inauguration du campus numérique, qui officialisera pour de bon le démarrage de la seconde vie du B3. La réhabilitation de ce bâtiment représente un projet au long cours, puisqu'il reste encore 7 nefs disponibles pour accueillir de nouvelles activités et des lieux de vie ouverts aux habitants de la ville.

La réflexion menée par la communauté de communes et la ville de Vierzon doit donc se poursuivre, pour qu'un jour l'aménagement de l'ensemble du site soit finalisé.

La réhabilitation du B3 est à l'image de la mutation du modèle d'attractivité de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry : c'est un travail de longue haleine, qui ne peut se réaliser en une seule fois, mais donc chaque étape constitue une avancée notable vers la revitalisation de la ville, qui doit être saluée.

Merci à tous

(seul le prononcé fait foi)